



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

Création d'un emploi occasionnel - chargé de mission sports

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoint :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Direction Ressources Humaines**Création d'un emploi occasionnel - chargé de mission sports**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du retour des équipements sportifs de la CAN depuis le 1^{er} janvier 2005, il est apparu nécessaire :

* en lien avec la Direction du Patrimoine Bâti et Moyens :

- de réaliser un état des lieux du patrimoine ;
- d'examiner les demandes des différents utilisateurs ;
- d'identifier les travaux d'investissement à conduire ;
- de réaliser toute tâche ponctuelle confiée par la Direction Générale.

Par ailleurs, dans ce cadre, il est également nécessaire de faire le point sur l'organigramme mis en place et d'élaborer les fiches de poste correspondantes.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois, un emploi de chargé de mission sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'attaché.

Ce chargé de mission sera rattaché à la Direction Générale. Il pourra réaliser toutes tâches ponctuelles confiées par la Direction Générale.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un poste de chargé de mission sports ci-dessus défini.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE